UNI
FR

UNIVERSITÉ DE FRIBOURG
UNIVERSITÄT FREIBURG

Consignes concernant la procédure de dépôt des travaux à domicile, du travail de Bachelor et du mémoire de Master

Travaux à domicile

Plateforme Moodle Examens

- Les travaux faits à domicile sont à remettre sur la plateforme Moodle Examens. Le lien de la plateforme est transmis par mail, par le secrétariat avant chaque session d'examen.
- Un seul dépôt par examen est possible. **La déclaration sur l'honneur** *(cf. consignes pour la rédaction des travaux académiques)* ne doit pas être déposée séparément.
- Utilisez votre adresse électronique de l'université (aucun document ne peut être transmis par une autre adresse électronique).
- Une fois le travail déposé, vous recevrez un mail de confirmation de la plateforme. Veuillez conserver ce mail jusqu'à la fin de la session d'examen.

Caractéristiques du fichier

- Le document sera obligatoirement déposé en format PDF sur la plateforme.
- Vérifiez que votre document pourra être ouvert et imprimé. Tout document ne pouvant être ouvert ou imprimé ne pourra pas être validé.
- Le document doit être intitulé comme suit : Nom_Prénom_code du cours

  Vous trouvez ce code sur le programme des cours ainsi que sur chaque sujet d'examen (exemple code de cours : L20.00341)

  L'intitulé ne doit pas comporter d'accent. Collez les mots de votre nom et prénom en les commençant par une majuscule. Séparez les indications par le trait_
- La taille du fichier ne peut être supérieure à 50 Mo (taille limite autorisée par le serveur).

Dates et délais

- Les dates et délais de remise des documents sont indiqués sur le descriptif de chaque unité d'enseignement sur le site https://www.unifr.ch/timetable. Ils vous sont également rappelés par mail par le secrétariat.
- La plateforme Moodle ne permet pas de déposer des travaux après 11h00, jour de la date butoir de dépôt des dossiers.

Travail de Bachelor et mémoire de Master

Travail de Bachelor :

- Déposez deux versions papier au secrétariat francophone du Département ainsi qu'une version électronique sur la plateforme Moodle Examens (*dates et délais : cf. calendrier des sessions d'examen*).

Mémoire de Master :

- Il y a deux dépôts à faire : l'un au niveau du Département, l'autre au niveau du Décanat de la Faculté des lettres.

Dépôt relatif au Département :

- Déposez trois versions papier au secrétariat francophone du Département ainsi qu'une version électronique envoyée par mail à l'adresse suivante : tsps@unifr.ch (*dates et délais : cf. calendrier des sessions d'examen*).

Dépôt relatif au Décanat de la Faculté des lettres :

- Consultez les modalités de dépôt du Décanat sur le site de la Faculté : https://www.unifr.ch/lettres/fr/etudes/cours-et-examens/travail-de-master/

Les exemplaires papier du Travail de Bachelor ainsi que du Mémoire de Master doivent être reliés avec une bande thermocollée. Les spirales ne sont pas autorisées.

Vous trouverez plus d'informations concernant le Travail de Bachelor et le mémoire de Master sur le site du Département, sous la rubrique « *Informations et documents utiles* » - « *Directives concernant le travail de Bachelor et le mémoire de Master* » : **https://www.unifr.ch/travsoc/fr/etudes/informations-et-documents-utiles/.**

Merci de consulter impérativement le document correspondant.